

République Française

# COMMUNE DE BATZENDORF

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement  
de Haguenau

## DELIBERATION du conseil municipal

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 15

Conseillers absents : 0

**Séance du 20 mars 2026**

*L'an deux mille vingt-six le vingt mars à 19h, le conseil municipal régulièrement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire et comme secrétaire de séance Monsieur Luc WEBER.*

Membres présents avant pris à la délibération n°2026/06 :

*Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Nathalie ANTONI, Mme Richarde BONATI-VELTEN, M. Jean-Noël BURG, M. Kévin DEBES, M. Nicolas DETTWILLER, Mme Marie-Jeanne GASSMANN, M. Eric HIRSCH, M. Geoffrey LANG, Mme Caroline MOUTIER, Mme Marie-Laure PFEIL, Mme Emmanuelle MULLER WEIBEL, Mme Estelle OHLMANN, M. Dominique SCHNEIDER, M. Luc WEBER.*

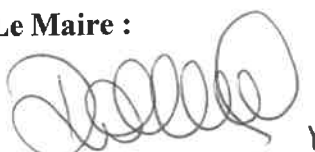
### Délibération 2026/06

#### objet : Fixation du nombre d'adjoints

Sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. La présidente a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Elle a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de deux adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

Le Maire :



Isabelle DOLLINGER

Le secrétaire de séance :



Luc WEBER

Certifié Exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le ..2.3.. MARS 2026  
et de la publication le ...2 0 MARS 2026

Le Maire,

